



MAM France Relance

Code LEI : 96950019H074SMFT0367

Rapport annuel

31 décembre 2024

Société de gestion : Mandarine Gestion
Siège social : 30, Avenue Kléber • 75016 Paris
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

I. Rapport de gestion 3

1. Orientation des placements 3

2. Politique d'investissement 8

3. Déontologie 14

II. Comptes annuels 18

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de résultat

III. Comptes annuels - Annexes.....

A. Informations générales

B. Évolution des capitaux propres et passifs de financement

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

I. Rapport de gestion

1. Orientation des placements

CLASSIFICATION

Actions Françaises

OPC d'OPC

Moins de 10% de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION

MAM France Relance a pour objectif de sélectionner les opportunités d'investissement dans des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de tailles intermédiaires (ETI), principalement en France, ceci en fonction de l'environnement économique.

Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est l'indicateur EnterNext PEA-PME 150, un nouvel indicateur large de 150 valeurs PEA-PME. Cet indicateur est dividendes réinvestis.

Cet indicateur est administré par Euronext et disponible sur le site : www.euronext.com/fr/indices.

Ticker Bloomberg : EPMEG Index.

À la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indicateur de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indicateurs de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Mandarinie Gestion dispose d'une procédure de suivi des indicateurs de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indicateur ou de cessation de fourniture de cet indicateur.

L'indicateur n'est pas désigné comme un indicateur de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR»). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le FCP.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

La stratégie d'investissement du portefeuille repose principalement sur les marchés réglementés ou organisés d'actions françaises de petites et moyennes capitalisations.

Les approches mises en œuvre seront fonction de l'environnement économique. La stratégie d'investissement sera basée sur le « stock picking » de sociétés ayant ou ambitionnant à une position de « leadership » sur une ou plusieurs activités de niche, un avantage concurrentiel, un bilan solide ou un historique de résultats offrant une bonne visibilité à moyen terme.

Le fonds cherchera également à déceler les anomalies de valorisation liées notamment au manque de suivi approfondi des valeurs par les analystes financiers.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Le fonds exclut de son portefeuille les sociétés exerçant des activités liées au charbon (exclusion des activités directement liées au charbon et, lorsque la donnée est disponible, exclusion des sociétés de distribution, transport et production d'équipements et de services, dans la mesure où 33% de leur chiffre d'affaires est réalisé auprès de clients dont l'activité est directement liée au charbon).

Concernant les critères extra-financiers :

- Le taux d'analyse du portefeuille sera supérieur à 90% de l'actif net pour les grandes capitalisations et supérieur à 75% de l'actif net pour les petites et moyennes capitalisations (petites capitalisations boursières < 150 millions d'euros et moyennes capitalisations boursières entre 150 millions et 1 milliard d'euros).
- Le portefeuille du fonds fera l'objet d'une note ESG, calculée en interne, à partir de données extra-financières de nos fournisseurs (Vigéo, Ethifinance...). Cette note est la moyenne des notes ESG des entreprises du portefeuille, évaluées sur une échelle de 0 à 100 sur leurs pratiques en RSE. Plus le score est proche de 100, plus l'entreprise affiche de bonnes pratiques RSE. L'évaluation porte sur six piliers : environnement, ressources humaines, droits de l'homme, relations clients/fournisseurs, gouvernance, engagement sociétal. L'évaluation intègre les notations extra-financières de ISS ESG pour les valeurs du Stoxx 600 et d'Ethifinance pour les valeurs du Gaia Rating (composé des sociétés cotées à la bourse de Paris dont la capitalisation boursière est < 5 milliards d'euros).

Alignement avec la Taxonomie : Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, mais ne s'engage pas à réaliser des investissements prenant en compte des critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Il n'est toutefois pas exclu que le fonds puisse réaliser des investissements sous-jacents qui prennent en compte ces critères.

L'objectif d'alignement du fonds avec la Taxonomie est de 0 % de l'actif net.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Actifs (hors dérivés intégrés)

• Actions :

Le fonds sera en permanence investi entre 75% et 100% de l'actif net en titres de capital d'émetteurs cotés sur les marchés réglementés ou organisés, ayant leur siège en France ou dans un autre état membre de l'Union Européenne, occupant moins de 5000 personnes et ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros. Le fonds pourra être exposé aux marchés autres que le marché français dans la limite de 10% de son actif net.

• Parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle :

L'investissement en parts ou d'actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle s'effectuera en OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par Mandarin Gestion ou d'autres sociétés de gestion, respectant les 4 critères d'éligibilité décrits à l'article R214-13 du COMOFI et ne dépassera pas 10% de l'actif net. Les stratégies d'investissement de ces OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle sont compatibles avec celle du fonds.

• Titres de créances, instruments monétaires et obligations :

Le Fonds investira 25% maximum de son actif net en produits de taux (titres de créances négociables, instruments du marché monétaire et obligations) du secteur privé ou public libellés en euros.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Les investissements sur les marchés obligataires, incluant les obligations convertibles seront réalisés de façon accessoire (maximum 10% de l'actif net) dans des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés "High Yield". Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière.

La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Instruments dérivés

Dans les limites de 100% de l'actif net et pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre les risques actions, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une position exposition synthétique sans rechercher de surexposition.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

• **Nature des marchés d'intervention :**

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré ;

• **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

- Action ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autres risques (à préciser) ;

• **Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion**

- Couverture ;
- Exposition ;
- Arbitrage ;
- Autres natures ;

• **Nature des instruments utilisés :**

- Futures (sur actions et indice) ;
- Options (sur actions et indice) ;
- Swaps (sur actions et indice) ;
- Change à terme ;
- Dérivés de crédit ;
- Autres natures (à préciser) ;

• **La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :**

- Couverture du risque de taux ;
- Couverture du risque de crédit ;
- Couverture du risque actions ;
- Couverture du risque de change ;
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques : actions ;
- Autre stratégie

Les instruments financiers à terme, conditionnels ou non, sont utilisés comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une exposition synthétique au risque action. Il ne sera pas recherché de surexposition.

Le fonds n'aura pas recours au Total Return Swap.

La somme de ces engagements est limitée à 100% de l'actif net.

Le fonds n'aura pas recours à l'effet de levier.

Titres intégrant des dérivés

Titres intégrant des dérivés simples : le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples. Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net et les obligations convertibles ou échangeables dans la limite de 10% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés complexes : Le fonds n'aura pas recours à des titres intégrant des dérivés complexes.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant dans le cadre de la stratégie d'investissement décrite au paragraphe précédent. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers sur lesquels le FCP sera investi. La valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

Risque de perte en capital : le fonds répercutera les baisses des marchés actions et/ou obligations à hauteur de son niveau d'investissement sur ces marchés. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il peut ne pas récupérer le capital initialement investi.

Risque action : le fonds peut, à tout moment, être totalement ou partiellement sensible aux variations de cours affectant les marchés actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petites capitalisations / small cap : Le FCP peut être exposé jusqu'à 100% sur les actions de petites capitalisations. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petite capitalisation (small caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques (capitalisations boursières < 150 millions d'euros), peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Les petites capitalisations négociées sur Alternext ou sur le marché libre (marché non réglementé), qui ont un volume de titres cotés en bourse réduit et qui sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidités sont, en général, plus volatiles que les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de crédit : Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations d'émetteurs privés ou publics et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds, notamment, en cas de liquidation par le Fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

Risque de taux : Le fonds sera investi en obligations ou autres titres à revenu fixe qui peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. En règle générale, les cours des titres à revenu fixe grimpent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux augmentent. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel évènement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Risques accessoires : ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10% de son actif.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (« high yield ») : Le portefeuille peut être exposé en titres de créances ou obligations et être exposé au risque de crédit sur les émetteurs. Ces titres, représentant une créance émise par les entreprises ou les états, présentent un risque de crédit ou de signature. Ce risque augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation « High Yield ». En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 10% au risque de crédit sur des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés « High Yield ». Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risques liés aux obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

DURÉE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

5 ans minimum.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

La société PriceWaterhouseCoopers Audit dont le siège social se situe 63 rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex, représentée par Monsieur Arnaud Percheron.

2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

Les petites capitalisations boursières françaises ont, dans un contexte très volatile, accusé une forte baisse à l'image de l'indice Enternext PEA PME qui termine l'année sur une baisse de -13,85%.

Plusieurs raisons expliquent cette sous-performance importante par rapport au reste des marchés actions.

Tout d'abord, le contexte politique en France a fortement pesé sur la performance. La dissolution surprise de l'Assemblée nationale a accentué le sentiment de défiance de la part des investisseurs, qui ont délaissé totalement la zone. La remontée des taux d'intérêt en France a créé de l'incertitude quant à une potentielle dérive de la situation budgétaire du pays, alors que celle-ci était déjà fortement dégradée. Dans ce contexte, les petites et moyennes valeurs françaises, plus sensibles à l'économie française par nature, du fait de leur aspect domestique, ont par conséquent été plus durement pénalisées. D'autant plus qu'en cas de guerre commerciale avec les Etats-Unis, les petites entreprises françaises seront les premières victimes collatérales.

De surcroît, les taux d'intérêts en France restent encore trop élevés, dans un contexte où les incertitudes politiques n'incitent pas les entreprises françaises à investir durablement dans leur outil de production. Les banques centrales ont d'ailleurs mis du temps à baisser les taux dans un environnement où les indicateurs macro-économiques ne rebondissent pas franchement. Or, c'est exactement ce qui manque à la classe d'actifs pour rebondir, à savoir des taux d'intérêts en forte baisse et des indicateurs économiques qui se reprennent.

Ensuite, le marché des introductions en bourse n'a pas été très dynamique cette année. Or, cette activité est un catalyseur important pour la classe d'actifs. Elle permet en effet de renouveler la côte et de générer des flux, permettant d'alimenter le marché. Au contraire, les petites entreprises françaises ont plutôt eu tendance à quitter la bourse, trop souvent déçues par leur valorisation en inadéquation totale avec leurs résultats ou avec les valorisations existantes dans le non coté.

Enfin, la décollecte s'est poursuivie sur la classe d'actifs, alimentant un flux vendeur tout au long de l'année, dans un contexte où les résultats des petites entreprises françaises n'ont franchement pas surpris positivement.

De ce fait, l'année 2024 a débuté sur une note prudente, la forte hausse des prix du fret, provoquée par les attaques des rebelles Houthis en mer rouge, ayant ravivé les craintes inflationnistes. De plus, les responsables de la Réserve fédérale ont affirmé leur volonté de maintenir les taux d'intérêts à un niveau élevé « pendant un certain temps » du fait de la vigueur de l'économie. Cette situation a clairement pénalisé les petites valeurs dans un contexte où la reprise économique en Europe manque clairement de visibilité.

Les petites capitalisations boursières ont ensuite pris le chemin de la hausse, tout en continuant de sous-performer les grandes valeurs, soutenues par des propos rassurants de la Fed et de la BCE, qui ouvrent la voie à des baisses de taux au cours de l'année, dans un contexte où l'inflation se normalise. Elles ont par ailleurs profité de données macro-économiques qui ont fait état d'une amélioration de la conjoncture en Europe et aux Etats-Unis, permettant d'écarter le scénario de la récession.

En juin, le mouvement de hausse des marchés s'est brutalement arrêté avec le retour du risque politique en France à la suite de l'annonce inattendue d'élections législatives anticipées par le Président Macron. Sur le front économique, la BCE a, comme attendu, amorcé son cycle de baisse des taux dans un contexte de tassement de la dynamique de surprises économiques, comme illustré par le PMI composite de la zone euro qui s'est établi à 50,9 en juin, mettant fin à plusieurs mois de hausse. En juillet, les petites capitalisations initient un rattrapage après leur sévère sous-performance du mois dernier et arrivent même à surperformer les grandes valeurs sur la période du fait d'achat à bon compte des investisseurs. La décote très élevée des petites et moyennes valeurs, l'appétit des fonds de Private Equity pour racheter des sociétés cotées sous-valorisées, ainsi que la perspective de la baisse des taux d'intérêt peuvent expliquer ce rebond. Au tout début du mois d'août les marchés ont brutalement chuté, la décélération non anticipée des chiffres américains de l'emploi ayant fait craindre un fort ralentissement de l'économie non anticipé par la Fed et après que la Banque centrale du Japon a augmenté de façon inattendue ses taux directeurs, provoquant un débouclage dans de faibles volumes de positions de « carry trade ». Les indices ont ensuite rebondi, soutenus par des données macroéconomiques rassurantes, notamment les ventes au détail aux Etats-Unis et l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique.

En septembre, les petites capitalisations finissent en forte baisse pénalisées par des indicateurs avancés décevants en zone Euro et par l'atonie de la demande privée en Chine qui fait craindre une contraction non anticipée de l'économie. L'action coordonnée des banques centrales, avec notamment la baisse de -50 points des taux directeurs par la Réserve Fédérale américaine et l'annonce de mesures ciblées par la Chine, visant à stabiliser les marchés actions et de l'immobilier ainsi qu'à soutenir le pouvoir d'achat des ménages modestes, n'auront pas permis à la classe d'actifs de rebondir. Il faut dire que l'incertitude politique en France dans un contexte de fort déficit budgétaire n'aide pas d'autant que des pistes de taxations supplémentaires des entreprises sont en train d'être discutées par le gouvernement.

Dès le mois d'Octobre, la montée dans les sondages de Donald Trump a provoqué une forte défiance sur les petites entreprises françaises, qui seraient par leur aspect domestique, les grandes perdantes d'une guerre commerciale avec les Etats-Unis et risqueraient d'être impactées par l'établissement de droits de douane. Celles-ci accusent une forte baisse en novembre. Les données macroéconomiques européennes montrent un ralentissement de l'activité tandis que l'impact inflationniste du programme du candidat républicain a provoqué une hausse des taux longs et une nouvelle défiance sur la classe d'actifs. Par ailleurs, le contexte politique et budgétaire demeure incertain en France depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, ce qui n'arrange pas les choses. Les petites entreprises clôturent le mois de décembre par une hausse s'offrant un rallye de fin d'année. Les perspectives de baisse de taux en Europe, les points bas touchés sur les indicateurs macroéconomiques et surtout les valorisations extrêmement décotées ont favorisé cette chasse aux bonnes affaires. Cependant, les micro-capitalisations françaises ont une nouvelle fois largement sous-performé les grandes valeurs sur toute l'année, affectées par le contexte politique en France et pénalisées par leur faible liquidité ainsi que par leur plus grande dépendance à la conjoncture française. La visibilité reste d'ailleurs faible dans un contexte où la politique de taxes à l'importation pourrait être mise en place par Donald Trump, d'autant plus que la BCE et la Fed se sont montrées moins accommodantes qu'anticipé.

Ainsi, en dépit des incertitudes économiques et politiques, l'économie américaine a maintenu un rythme de croissance étonnamment robuste, avec une croissance du PIB qui ressort à +2.8% contre 2.9% en 2023, et ce malgré une politique monétaire initialement restrictive. Le chômage a connu une légère hausse en début d'année avant de se stabiliser, tandis que l'inflation s'est rapprochée de la cible de 2%. En Europe, la situation a été plus contrastée. La croissance y est restée faible, notamment en raison des prix de l'énergie encore élevés et de la fragilité industrielle, bien que certains pays périphériques aient mieux résisté. Les incertitudes politiques en Allemagne, avec la chute de la coalition, et en France, marquée par des élections législatives infructueuses, ont amplifié la perception d'instabilité.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

Le fonds clôture l'année avec une performance de -14.14% pour la part C contre une performance de -13.85% pour son indice de référence l'Enternext PEA-PME (ENPMEG).

Certes, la performance ressort peu ou prou en ligne avec son indice de référence. Toutefois, elle s'inscrit en territoire largement négatif. L'univers d'investissement des micro-capitalisations françaises a été particulièrement pénalisé en 2024 et a sous-performé de manière massive les autres classes d'actifs. Cette contreperformance s'explique par le contexte historiquement adverse aux petites et moyennes valeurs en général et aux micro-capitalisations en particulier. L'année 2024 a été le théâtre de nombreux événements marquants. Si la baisse des taux a soutenu les cours en tout début d'année, la classe d'actif a été fortement pénalisée dans un second temps par le contexte politique très défavorable en France du fait de la dissolution de l'Assemblée nationale. Par ailleurs, les taux encore élevés, l'incertitude économique avec de mauvais indicateurs macroéconomiques et les prémices d'une nouvelle guerre commerciale ont fortement pesé sur les marchés, poussant naturellement les investisseurs vers d'autres classes d'actifs plus liquides et surtout vers d'autres zones géographiques que la France.

En outre, les micro-capitalisations du fait de leur taille ont souffert bien plus encore que les petites et moyennes valeurs, qui à leur tour ont plus souffert que les grandes valeurs. Le manque de visibilité et de confiance dans l'avenir, la faible croissance, le manque d'investissements et la faible liquidité ont eu raison des marchés des petites capitalisations en manque de catalyseurs.

Au cours de l'année 2024 et à la suite des changements qui ont été opérés sur les critères d'éligibilité du PEA PME datant de juin 2024, le fonds a eu la possibilité d'investir sur un échantillon de valeurs plus large avec une capitalisation boursière et une liquidité plus élevée. C'est la raison pour laquelle, nous avons opéré un changement stratégique sur le fonds et remonté les capitalisations

boursières des titres présents dans le fonds. Cette évolution sera clairement bénéfique pour le fonds puisque cela permettra d'investir dans un univers de valeurs plus large, plus résistant, plus liquide et offrant un choix plus diversifié en termes de secteurs.

Aussi, dans ce contexte, le fonds a été pénalisé par soit des entreprises qui ont affiché des résultats inférieurs aux attentes, soit par des entreprises à l'intérieur de thématiques qui ont été moins porteuses cette année. C'est le cas notamment de la transition énergétique, qui a eu du mal à naviguer dans le contexte actuel. En effet, les risques de récession et la situation budgétaire des Etats n'ont pas offert la visibilité nécessaire à ce secteur pour attirer les investissements. A titre d'exemple, des entreprises comme la Française de l'Energie (qui avait tiré profit des prix élevés du gaz l'année dernière a dû revoir ses perspectives), Carbios, Hoffmann Green Cement, Forsee Power, Entech, Groupe Okwind ou Voltalia ont été particulièrement impactés. C'est également le cas d'entreprises qui ont souffert de bases de comparaison très difficiles après les années covid et qui ont dû faire face à un déstockage assez important. Nous pouvons citer des entreprises comme Valneva, Biosynex, Vétoquinol, Virbac, Thermador, Boa Concept, Eurobio, Groupe Tera, Delta Plus ou Piscines Desjoyaux. Le secteur industriel n'a pas été épargné non plus du fait du manque d'investissements en France et du fait de nombreuses fermetures d'usines. Le secteur automobile a été fortement impacté à l'image de Plastivaloire, Delfingen ou de Lacroix. Le secteur du nautisme a également été impacté du fait d'un fort ralentissement de la demande à l'image de Bénéteau ou de Fontaine Pajot. Dans le secteur de la santé, l'éditeur de logiciels Equasens a également souffert de base de comparaison difficile et d'un manque de croissance. Nous pouvons noter aussi les difficultés de la filière du vin et des spiritueux, pénalisée par les mauvaises récoltes et une diminution de la consommation d'alcool après les années covid qui ont entraîné de forts déstockages (TFF, Oeneo, Laurent Perrier). Dans les services informatiques et les télécommunications, des titres comme IT link, Infotel, Ekinops ont souffert du manque d'investissements auprès de leurs clients finaux et ont du mal à rebondir. Enfin, des titres qui avaient connu de très belles performances et qui continuent d'afficher des taux de croissance intéressants et de bons fondamentaux ont subi des prises de bénéfices à l'image de Séché Environnement.

Du côté des contributions positives, nous pouvons citer les très bonnes performances des éditeurs de logiciels à l'instar de Sidetrade, de Streamwide, de Planisware, d'Esker et de Wedia (qui ont fait l'objet tous les deux d'une OPA). D'autres valeurs ont également fait l'objet d'OPA à l'image de Micropole ou de Berkem. Cette thématique fait partie intégrante de la stratégie du fonds. Les valorisations extrêmement basses des petites valeurs attirent la convoitise de fonds de PE, d'industriels voire encouragent les sorties de côte avec des primes intéressantes.

Globalement le secteur de l'IT dans son ensemble s'est bien comporté à l'image de titres comme Axway, WeConnect, Dekuple ou Quadient. Nous pouvons noter également les bonnes performances de Medincell, Guerbet et Genfit dans la biotechnologie. Enfin, trois valeurs se sont démarquées au cours de l'année de 2024. C'est le cas de Stif, une IPO récente, qui a connu une performance impressionnante. L'entreprise est un groupe familial, positionné sur le segment de la protection contre les risques d'explosions pour les systèmes de stockage par batteries (BESS), qui présente des perspectives de croissance et de création de valeur importantes. Son parcours boursier remarquable reflète la solide gestion de l'entreprise, qui dépasse jusqu'à présent les attentes en exécutant avec succès son plan de développement. Par ailleurs, Vusion Group s'est particulièrement démarqué au cours de l'année avec son partenariat stratégique avec Walmart extrêmement prometteur. L'entreprise, spécialisée dans les étiquettes électroniques, devrait poursuivre sa route et annoncé de futurs partenariats permettant de sécuriser sa croissance sur le long terme. Enfin, nous pouvons noter le bon parcours d'Arcure. La société, qui fabrique des capteurs destinés au renforcement de l'autonomie des engins industriels, a annoncé d'importants contrats qui ont été signés tout au long de l'année notamment avec ArcelorMittal France. Le groupe a su préserver sa croissance malgré le ralentissement de l'investissement dans le secteur.

Concernant les mouvements, la première partie de l'année a été consacrée à l'investissement sur des micro-capitalisations françaises qui présentaient de bons fondamentaux à l'image de valeurs dans le secteur de la santé comme Guerbet, Eurobio, Virbac ou LNA Santé. Nous avons par ailleurs renforcé le secteur de l'IT avec Axway Software, Micropole, Esker, Streamwide, Equasens, IT Link, Wavestone. Le secteur industriel a également été renforcé avec des titres comme Thermador, Arcure, Maurel & Prom, Lectra, Catana, Jacquet Metal, Assystem ou Berkem. Nous avons par ailleurs participé aux augmentations de capital de 2CRSI, Waga, Fermentalg, et participer à l'IPO de Planisware. Du côté des ventes, nous avons cédé en janvier Kalray, Boiron et HRS du fait de perspectives qui nous paraissaient moins favorables. Par la suite, les titres Nacon, Crossject, Valbiotis, SII ont été cédés ainsi que Reworld, Forsee et Biosynex, les fondamentaux ne permettant pas d'avoir une vision constructive à court terme. Le secteur de l'automobile a été également fortement allégé avec la vente de Delfingen et Plastivaloire. A la fin du premier semestre, les valeurs industrielles ont été allégées à l'instar de Jacquet Metal, Memscap, Exail ainsi que les valeurs de la santé comme Genfit, Visiomed ou Valneva, de la consommation avec Trigano ou de l'immobilier avec Kaufman.

Lors de la deuxième partie de l'année, nous avons débuté notre diversification vers des titres nouvellement éligibles à l'univers des entreprises PEA PME et disposant d'une capitalisation boursière plus élevée. A cet égard, nous avons initié les titres Coface, ID Logistics, Vallourec, Getlink, Stef, Quadient, Vicat, SMCP, Tarkett, Compagnie des Alpes ou Pierre & Vacances. Nous avons par ailleurs poursuivi nos investissements dans la santé avec Medincell, Virbac et LNA, ainsi que nos investissements dans les logiciels avec Planisware, Axway, Quadient. Nous avons également renforcé le secteur de l'immobilier (Nexity, Kaufman) et de la construction (Thermador, Cogelec, Tarkett) pour profiter de la baisse des taux d'intérêts et des valeurs sensibles au rebond de la Chine avec Derichebourg et Lectra ou SMCP dans le luxe. Nous avons renforcé de manière tactique nos expositions sur des titres très faiblement valorisés comme OpMobility, Trigano, Catana, Bénèteau ou Séché en fin d'année. Pour information, les valeurs du nautisme qui souffraient d'un fort ralentissement comme Catana et Fontaine Pajot avaient été allégées au début du deuxième semestre. Nous avons participé au placement de Stif et à l'IPO d'odyssée Technologies. A l'inverse, nous avons cédé au début du deuxième semestre Berkem à la suite de l'OPA au même titre qu'Aubay, Wavestone et Assystem dans les services informatiques à cause de la baisse des investissements à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale. Nous avons pris nos profits sur Micropole et Wedia. Nous avons cédé nos expositions à la transition énergétique avec la vente de Carbios, Mersen, Volitalia, Française de l'Energie. Enfin Oeneo et TFF ont été cédés dans le secteur du vin et des spiritueux.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

Avec l'arrivée de Trump au pouvoir, la volatilité sur les marchés en 2025 devrait progresser compte tenu des incertitudes économiques. En effet, la mise en place de son programme sur les tarifs douaniers pourrait déclencher une guerre commerciale difficilement gérable, qui aurait un impact sur la croissance. Par ailleurs, sa politique restrictive sur l'immigration couplée à la hausse des tarifs pourrait avoir un effet néfaste sur l'inflation et pourrait remettre en question la politique monétaire de la Fed. Cela étant, nous n'en sommes pas là et les Etats-Unis sont aujourd'hui en position de force. En effet, son économie devrait rester résiliente et en croissance, stimulée par une politique économique de Trump engagée et pro-business ainsi que par un consommateur américain encore très dynamique.

De surcroît, les marchés devraient être soutenus par les baisses de taux des banques centrales. Les baisses seront vraisemblablement plus importantes du côté de la BCE, du fait d'une situation économique moins favorable. Par ailleurs, compte tenu du fait que beaucoup d'investisseurs restent pessimistes sur la zone Euro, des surprises positives pourraient émerger. En premier lieu, les indices macroéconomiques pourraient rebondir, portés par des plans de relance en Europe plus importants, permettant à la zone de rattraper son retard en termes de productivité. Une volonté politique est clairement nécessaire mais les dirigeants européens semblent enfin décidés à réagir depuis l'arrivée de Trump. Ils disposent en tous les cas d'une feuille de route avec le plan Draghi. Il faut maintenant le mettre en place.

Ensuite, les élections allemandes pourraient libérer le verrou au niveau des dépenses permettant un retour des investissements, ce qui stimulerait la consommation.

Également, la fin du conflit entre l'Ukraine et la Russie apporterait de l'espoir pour ces populations mais également des opportunités économiques pour reconstruire le pays. La pression serait moindre sur les prix de l'énergie ce qui serait favorable à l'économie européenne et aux entreprises industrielles européennes.

Enfin, la Chine pourrait relancer sa demande intérieure en lançant un grand programme, notamment au niveau des prestations sociales, afin de stimuler la demande du consommateur et redonner la confiance aux citoyens chinois, aujourd'hui minés par une crise immobilière et un taux de chômage élevé auprès des jeunes. Ces éléments pourraient être bénéfiques à l'Europe dont les entreprises sont dépendantes de l'économie chinoise.

Au final, nous appréhendons l'année 2025 avec un optimisme modéré même si des surprises positives pourraient voir le jour et redynamiser un marché qui souffre d'une concentration trop importante. Dans ce contexte, les petites et moyennes valeurs pourraient largement en profiter d'autant plus si les flux reviennent sur cette classe d'actif, délaissée depuis trop longtemps.

Le contexte de baisse des taux et le retour de la liquidité au fur et à mesure que les indicateurs macroéconomiques s'améliorent, vont servir de catalyseurs très importants à la classe d'actif qui souffre d'une sous-valorisation excessive. Le fonds devrait également continuer de profiter de l'appétit marqué des fonds de PE ou d'industriels pour les OPA compte tenu des sous-valorisations excessives des titres présents en portefeuille. L'appétit pour le risque retrouvé, la réouverture du marché des IPOs et des AK sera un formidable vivier de performance pour le fonds. Tous ces éléments devraient largement profiter au fonds au cours de l'année 2025.

Pour 2025, le portefeuille est composé de titres qui devrait profiter de la baisse des taux et du rebond de l'activité économique. Le fonds conserve ainsi un positionnement sur les valeurs cycliques exposées au secteur industriel (Getlink, Stef, Cogelec) et présentant une exposition aux Etats-Unis (ID Logistics, Vusion Group, Manitou, Arcure, Stif). Par ailleurs, le fonds est exposé au secteur de l'immobilier au travers de Kaufman & Broad ou de Hexaom, à la rénovation énergétique avec Thermador, et à la construction avec Tarkett ou Cogelec. D'autre part, nous gardons une part du portefeuille exposée au thème de la consommation au travers de titres comme SMCP, qui pourrait profiter du rebond en Chine ou Trigano, et au thème des voyages et loisirs au travers de titres comme Compagnie des Alpes, Pierre & Vacances ou Voyageurs du monde. Le secteur de la défense est également représenté au travers des titres comme Exosens et Exail Technologies. Enfin, le portefeuille reste investi sur des titres profitant des thématiques séculaires porteuses et exposées à des activités de niche disruptives et innovantes en forte croissance au travers de la digitalisation (Sidetrade, Esker, Axway, Quadient, Aubay, Neurones, Sword), de l'environnement et de l'économie circulaire (Séché, Entech, Robertet), ou de la santé (Valneva, Genfit, Virbac, Vetoquinol, Medincell, LNA, Bastide).

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

MAM FRANCE RELANCE C cap -14,14%

Le benchmark du fonds réalise une performance de -14,42% sur cette période.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
VIRBAC	FR0000031577	227 693,78	-200 406,06
GUERBET	FR0000032526	156 246,26	-200 228,10
LECTRA	FR0000065484	254 593,49	-146 372,88
IPSOS SA	FR0000073298	204 592,66	-112 483,63
TRIGANO SA	FR0005691656	152 718,43	-184 991,18
CATANA GROUP	FR0010193052	148 248,88	-125 577,93
VUSIONGROUP	FR0010282822	147 524,16	-54 392,62
ID LOGISTICS GROUP	FR0010929125	146 017,15	-31 293,11
EQUASENS	FR0012882389	171 489,30	-170 505,09
SOITEC	FR0013227113	151 453,98	-130 885,76

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
-----------------	-----------	----------------	-------------------------

Actifs investis en titres ou droits éligibles au PEA à la fin de l'exercice

Cet OPCVM est éligible au PEA. Il détient 93,04 % de l'actif net en instruments éligibles.

Cet OPCVM est éligible au PEA/PME. Il détient 92,88 % de l'actif net en instruments éligibles.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Changements intéressants le Fonds intervenus au cours de l'exercice

01/01/2024 : Fusion absorption de la société de gestion Meeschaert Asset Management par la société de gestion Mandarine Gestion.

La nouvelle société de Gestion est Mandarine Gestion.

27/09/2024 : Abandon Label Relance (Suppression des règles d'investissement liées au label).

Changements intéressants le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

Néant

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Mandarinie Gestion, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Mandarine Gestion est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Mandarinie Gestion est disponible sur le site internet www.mandarine-gestion.com à la rubrique Politiques et Rapports. Elle a été actualisée en juin 2024 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Les informations sur les activités ISR de Mandarinie Gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandarinie Gestion (www.mandarine-gestion.com).

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Mandarinie Gestion expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion. Les informations sur les activités ISR de Mandarinie gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandarinie Gestion (www.mandarine-gestion.com).

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. Mandarinie Gestion a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Mandarinie Gestion est disponible sur le site internet www.mandarine-gestion.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Mandarinie Gestion élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion au 30 Avenue Kléber à Paris ou sur le site www.mandarine-gestion.com. Mandarinie Gestion publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 8 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Notation extra-financière

Au 31/12/2024, en respect des critères de notation de la Société de Gestion, la note ISS ESG globale du portefeuille est de 43,1 sur une échelle de 0 à 100.

Règlement Taxonomie

L'objectif d'alignement Taxinomie fixé par la Société de Gestion pour ce fonds est de 0%.

La stratégie d'investissement de votre fonds repose en amont sur la sélection d'émetteurs sur des critères ESG par une démarche de « Best-in-Class ». Cette analyse est effectuée à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés, elle est enrichie par les analyses réalisées par l'équipe de recherche ISR interne de la société de gestion. Seules les obligations des émetteurs qui correspondront aux critères extra - financiers définis dans le prospectus seront éligibles à l'actif du portefeuille. Le taux d'exclusion

global du processus de sélection ESG est en permanence supérieur à 20%. La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds est supérieure à 90%. Ce pourcentage s'entend en pourcentage de l'actif net du fonds (hors liquidités détenues à titre accessoire). Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les principes de la politique de rémunération est visent à favoriser une gestion saine et efficace des risques en évitant toute situation de conflits d'intérêts, et n'encouragent pas une prise de risque excessive incompatible avec les profils de risques, le règlement ou les documents règlementaires des fonds gérés et à aligner les intérêts à court, moyen et long terme de ses actionnaires/clients/investisseurs/porteurs de parts et collaborateurs.

La Politique de Rémunération de la Société est un élément clé dans la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion. Elle cible des niveaux de rémunérations compétitifs vis-à-vis de son marché de référence et est structurée de façon à favoriser l'engagement de ses collaborateurs sur le long terme, tout en assurant une gestion saine et efficace des risques.

La Politique de Rémunération établit une distinction claire entre les critères de fixation de la rémunération fixe de base et de la rémunération variable afin de favoriser un équilibre approprié entre ces deux types de rémunération afin que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

La rémunération variable individuelle, à caractère discrétionnaire, prend en compte la contribution au développement et aux résultats du Groupe. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une réelle flexibilité. En effet, aucune rémunération variable n'est garantie, exception faite de situations particulières liées à de nouvelles embauches en cours d'année (Welcome bonus) et exclusivement garantie pour la première année sans aucune tacite reconduction.

L'attribution d'une rémunération variable individuelle est conditionnée à la réussite collective, à la situation financière de la Société et à l'appréciation de la participation du salarié au développement de la Société.

Éléments quantitatifs :

L'attribution d'une rémunération variable est totalement discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie, notamment en fonction de la performance, des encours ou de la collecte.

Éléments qualitatifs :

Les critères d'évaluation sont essentiellement qualitatifs. Tout critère de rémunération variable basé notamment sur le turn-over des portefeuilles, le montant des droits de souscription, un pourcentage des frais de gestion ou commission (etc.) est totalement prohibé.

La contribution à la démarche d'investissement responsable de la Société est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable individuelle annuelle. Les risques de durabilité sont en particulier pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des membres de l'équipe de gestion notamment en considération des éléments suivants : Le respect des contraintes d'exclusion dans leur processus d'investissement - le respect des contraintes liées aux OPC répondant aux critères article 8 SFDR ou article 9 SFDR et enfin pour les gérants qui assurent la gestion financière d'OPC justifiant d'un label ISR : le respect dans leurs actes de gestion du cadre exigeant dudit label.

Les collaborateurs qualifiés de Preneurs de Risques (ci-après désignés « Preneurs de Risques ») au titre des Directives AIFM et UCITS sont identifiés :

- Au titre de leur fonction : Les Membres du Directoire - les Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM - les Gérants financiers au titre de la GSM - les Directeurs/Responsables des fonctions en charge des domaines Contrôle Interne, Risques/Conformité, Marketing, Commercial/Développement et Middle Office ;

- Autres preneurs de risques : Tout autre collaborateur dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société ou des FIA/OPC/mandat gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

En adéquation avec les réglementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes qualifiées de preneurs de risques sera en partie différée uniquement si le montant de la rémunération variable dépasse un certain seuil défini de manière annuelle. La Société a déterminé un seuil de 200.000 € comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Les modalités de versement de la partie variable des Preneurs de Risques sont les suivantes :

- Rémunération variable attribuée dans la tranche 0-200 k€ au titre de l'exercice N : Elles seront intégralement payées en numéraire au plus tard en février de l'année N+1.

- Rémunération variable attribuée dans la tranche > 200 k€ au titre de l'exercice N :

- Paiement immédiat : Une première tranche représentant 60% de la totalité de la rémunération variable, dès le 1^{er} euro, sera versée sous forme de numéraire, en année N+1, à hauteur de 50% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1^{er} euro, sera versée au plus tard en février de l'année N+1, et de 10% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1^{er} euro ;

- Paiement différé : En application des exigences règlementaires, la tranche restante de 40% de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1^{er} euro, fera l'objet d'un versement progressif par tiers échelonné sur 3 ans.

La part différée sera indexée sur l'évolution de la performance d'un panier de fonds FIA et OPCVM représentatif de l'activité de la société de gestion.

Le versement de la part différée susceptible d'être versée aux salariés concernés une année donnée est subordonné à la réalisation d'un résultat net consolidé positif à la clôture de l'exercice de l'année précédant celle du versement ainsi qu'à une condition de présence au moment du versement sauf avis contraire du Conseil de Surveillance délibérant après avis du Comité des Rémunérations.

Un mécanisme de d'ajustement au risque ex-post est activable sur décision du Conseil de Surveillance du Groupe sur avis du Comité des Rémunérations pour les collaborateurs identifiés comme Preneurs de Risques.

Le Groupe dispose d'un seul Comité de Rémunération pour l'ensemble des entités du Groupe. Il est nommé par le Conseil de surveillance de LFPI AM Holding en sa qualité d'entité de tête. Les membres de ce Comité n'assurent pas de fonction exécutive au sein des sociétés du Groupe.

Mandarine Gestion a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2024 les montants suivants :

Rémunérations fixes :

- Montant total brut	:	8 019 145 €
- Nombre de bénéficiaires	:	79

Rémunérations variables discrétionnaires :

- Montant total brut :	:	2 470 000€
- Nombre de bénéficiaires :	:	70

Rémunérations des preneurs de risques

Mandarine Gestion a versé, au titre de l'exercice 2024, aux collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques du fonds, les montants ci-dessous mentionnés ; Il est précisé que ces chiffres sont agrégés au niveau de la société de gestion car les systèmes de Mandarine Gestion ne permettent pas une identification de ces éléments par fonds.

Rémunérations fixes des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	5 292 293 €
----------------------	---	-------------

- Nombre de bénéficiaires	:	41
---------------------------	---	----

Rémunérations variables discrétionnaires des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	2 338 553
- Nombre de bénéficiaires	:	41

La politique de rémunération a été adoptée par le Conseil de Surveillance en date du 13/12/2024.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : MAM France Relance

Identifiant d'entité juridique : 96950019H074SMFT0367

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<p><input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%</p> <p style="margin-left: 40px;"><input type="checkbox"/> dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p style="margin-left: 40px;"><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%</p>	<p><input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 49% d'investissements durables</p> <p style="margin-left: 40px;"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p style="margin-left: 40px;"><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p style="margin-left: 40px;"><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>
--	--

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le FCP sont atteintes via la méthodologie employée pour sélectionner les titres qui la compose. En effet, l'équipe ISR a validé l'entier des émetteurs présents dans le FCP au travers d'une analyse qualitative et/ou quantitative. Celle-ci intègre une dimension environnementale (prise en compte de la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la gestion de l'eau et des déchets, etc) et une dimension sociale au travers des enjeux sociaux et sociétaux tels que la gestion des conditions de travail, le bien-être des collaborateurs, le dialogue social, les compétences des salariés, la gestion des restructurations. Parmi les enjeux sociétaux, on

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

retrouve le respect des droits de l'Homme, les relations avec les communautés locales, la gestion de la chaîne de valeur (amont et aval), l'éthique des affaires.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité témoignant une performance abrégée au niveau du fonds sont l'intensité carbone du portefeuille par M€ de CA et la fréquence du taux d'accidents des entreprises présentes en portefeuille

Intensité carbone à fin 2024 : 150 tCO₂e/M€ de CA

Taux de fréquence des accidents à fin 2024 : 0.77 accident par 200 000h travaillées

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Intensité carbone à fin 2023 : 71.68 tCO₂e/M€ de CA

Taux de fréquence des accidents à fin 2023 : 1.77 accident par 200 000h travaillées

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le fonds promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables. L'équipe ISR veille à la bonne application de la méthodologie de l'investissement durable définie par Mandarine Gestion dans le cadre de SFDR, ce qui permet au fonds d'atteindre son objectif d'investissement durable.



Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les PAI sont monitorés à l'aide de notre fournisseur de données ISS ESG, les équipes de recherche ISR ont formalisé des seuils minimaux afin de prendre en considération les incidences négatives des investissements. A ce jour, des sociétés n'ont pas été intégrées à la définition d'investissement durable bien qu'elles présentaient une contribution environnementale et/ou sociale car elles ne respectaient pas les seuils fixés.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

À travers la prise en compte des 14 PAI obligatoires, et notamment

l'utilisation des 2 PAI suivants, les investissements durables de ce produit financier sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE :

- Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

- Absence de processus et de mécanismes de contrôle du respect des principes des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? [

Le principe de DNSH qui prend en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité a été intégré par Mandarine Gestion grâce aux 14 PAI obligatoires ainsi qu'au suivi des controverses. Pour renforcer sa méthodologie de prise en compte des incidences négatives, Mandarine Gestion a défini des seuils, lorsque cela était possible, et des engagements afin renforcer les taux de couverture et échanger sur les pratiques des entreprises. Si les valeurs ne respectent pas les seuils, elles ne seront pas définies comme investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

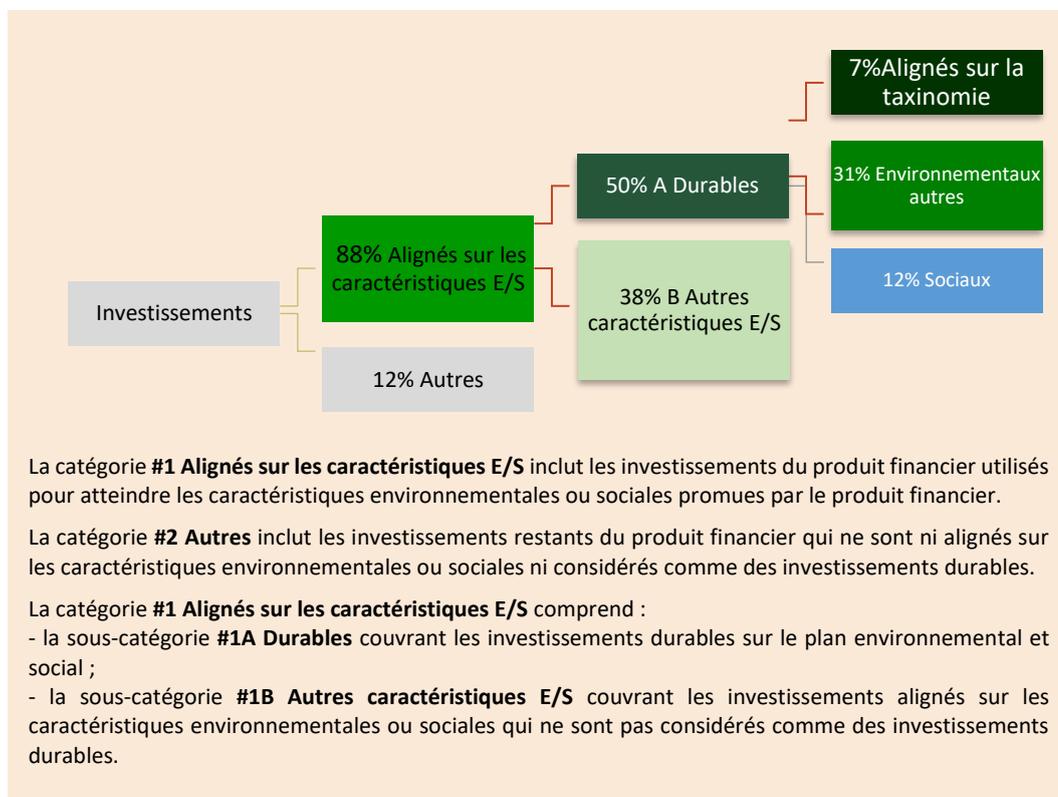
Name	Weight	Value	Country	IndustryGroup
Sidetrade	3,77 %	136640	France	Software & Services
Coface SA	3,57 %	129420	France	Insurance
VusionGroup	3,29 %	119059	France	Technology Hardware & Equipment
ID Logistics Group SACA	3,14 %	113850	France	Transportation
Vallourec SA	2,95 %	106730	France	Energy
Kaufman & Broad SA	2,84 %	102847,5	France	Consumer Durables & Apparel
Robertet SA	2,81 %	101760	France	Materials
Schö Envrionnement SA	2,79 %	101010	France	Commercial & Professional Services
Getlink SE	2,76 %	100132,5	France	Transportation
Medincell SA	2,75 %	99720	France	Pharmaceuticals, Biotechnology & Life Sciences



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La liste comprend les investissements **constituent la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Somme de Weight
Automobiles & Components	2%
Capital Goods	10%
Commercial & Professional Services	6%
Consumer Discretionary Distribution & Retail	1%
Consumer Durables & Apparel	5%
Consumer Services	6%
Energy	5%
Financial Services	3%
Health Care Equipment & Services	3%
Insurance	4%
Materials	5%
Media & Entertainment	6%
Not Collected	3%
Pharmaceuticals, Biotechnology & Life Sciences	6%
Semiconductors & Semiconductor Equipment	0%
Software & Services	18%

Technology Hardware & Equipment	10%
Transportation	8%
(vide)	2%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE(1) ?

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

■ Oui :

■ Dans le gaz fossile

■ Dans l'énergie nucléaire

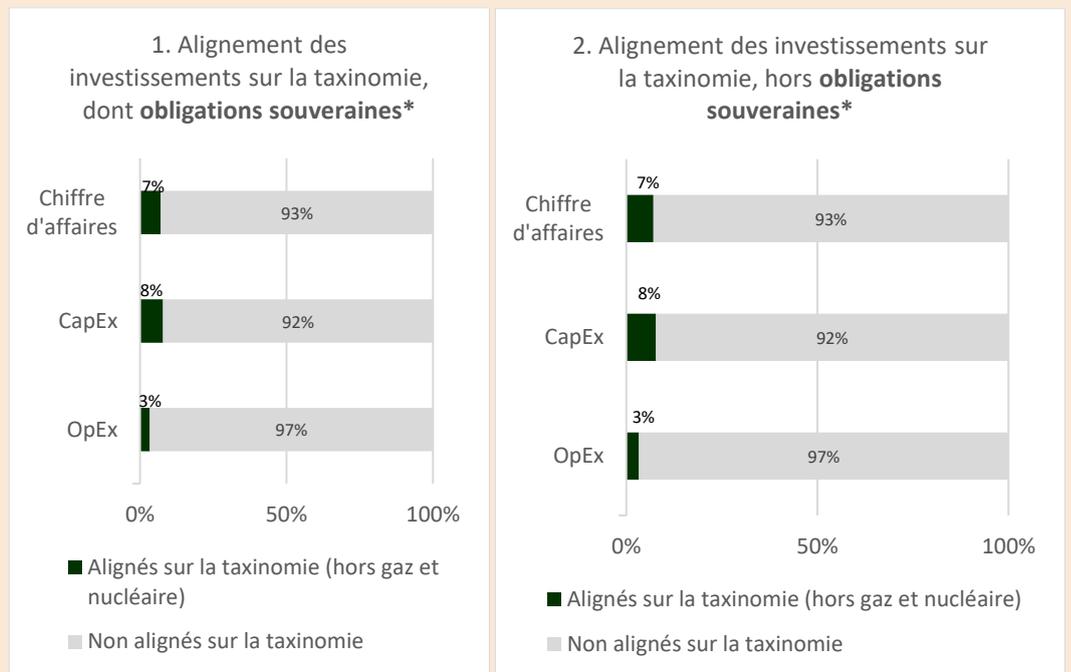
■ Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

***Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines**

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Intégrant les souverains :

Revenus : habilitantes 0.7 %; transitoires 0.00%

Capex : habilitantes 1.1 %; transitoires 0,60%

Opex : habilitantes 0.30 %; transitoires 0.00 %

Hors souverains :

Revenus : habilitantes 0.7 %; transitoires 0.00%

Capex : habilitantes 1.1 %; transitoires 0,60%

Opex : habilitantes 0.30 %; transitoires 0.00 %

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage d'investissement dans des entreprises ayant une part de leur CA aligné à la taxinomie est de 7% alors qu'il était de 1% en 2022

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 31% pour le fonds à fin 2022 soit 81% de la contribution environnementale totale.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

12% % des actifs du FCP étaient des investissements durables avec une contribution sociale.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

12% de l'actif net était considéré comme « autres » hors liquidité. Il s'agit des émetteurs qui suscitent un intérêt pour les gérants mais dont les fournisseurs de données n'assurent pas/plus la couverture ainsi que les fonds classifiés article 6.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin d'assurer une bonne application de la méthodologie intégrant les

caractéristiques environnementales et/ou sociales, des contrôles ont été mis en place au niveau des univers de départ ainsi qu'au niveau des fonds.

Les univers de départ sont réalisés par l'équipe ISR de Mandarine Gestion, l'analyse permet d'appliquer les caractéristiques environnementales et/ou sociales propres au fonds. Ceux-ci sont vérifiés par l'équipe des risques. De plus, une vérification des investissements réalisés dans le fonds est faite par l'équipe de la conformité. Un blocage pré-trade est en place afin que les gérants ne puissent pas investir dans des valeurs non-éligibles aux caractéristiques ESG définies pour le fonds.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Section non applicable, Le FCP n'utilise pas d'indice de référence défini par des caractéristiques ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementale ou sociale qu'il promet.

II. Comptes annuels

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS FA.



MAM FRANCE RELANCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

MAM FRANCE RELANCE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MANDARINE GESTION
30 avenue Kléber
75016 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MAM FRANCE RELANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



MAM FRANCE RELANCE

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



MAM FRANCE RELANCE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	3 580 495,93
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 580 495,93
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	3 580 495,93
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 812,63
Comptes financiers	53 152,32
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	54 964,95
Total de l'actif I+II	3 635 460,88

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	4 219 136,19
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	-597 264,05
Capitaux propres I	3 621 872,14
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	3 621 872,14
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	13 588,74
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	13 588,74
Total Passifs : I+II+III+IV	3 635 460,88

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	87 166,87
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	3 355,63
Sous-total produits sur opérations financières	90 522,50
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-41,37
Sous-total charges sur opérations financières	-41,37
Total revenus financiers nets (A)	90 481,13
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-130 932,58
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-130 932,58
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-40 451,45
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	9 521,24
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-30 930,21
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-558 038,40
Frais de transactions externes et frais de cession	-139 405,12
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-697 443,52
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	157 592,93
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-539 850,59

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-92 011,71
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-92 011,71
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	65 528,46
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-26 483,25
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	-597 264,05

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

MAM France Relance a pour objectif de sélectionner les opportunités d'investissement dans des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de tailles intermédiaires (ETI), principalement en France, ceci en fonction de l'environnement économique.

Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	7 908 473,61	11 234 425,77	8 389 714,71	6 592 547,96	3 621 872,14
Nombre de titres	242 196,003	278 392,168	274 487,243	229 475,342	146 847,567
Valeur liquidative unitaire	32,65	40,35	30,56	28,72	24,66
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,29	7,36	-1,62	-3,54	-3,67
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,47	-0,62	-0,50	-0,20	-0,21

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

La ligne d'actions LETS GOWEX (ES0158252033) représentant 0,00% de l'actif net au 31/12/2024 est valorisée à 0 depuis le 07/04/2016 sur instruction de la société de gestion.

La cotation de ces titres est interrompue depuis le 02/07/2014.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds : FR0000970923 - Part MAM FRANCE RELANCE C : Taux de frais maximum de 2,392% TTC déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle gérés par la société de gestion Mandarinne Gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part MAM FRANCE RELANCE C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	6 592 547,96
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	74,79
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 140 843,93
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-40 451,45
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-697 443,52
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-92 011,71
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	3 621 872,14

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	2,669	74,79
Parts rachetées durant l'exercice	-82 630,444	-2 140 843,93
Solde net des souscriptions/rachats	-82 627,775	-2 140 769,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	146 847,567	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
MAM FRANCE RELANCE C FR0000970923	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 621 872,14	146 847,567	24,66

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 FRANCE +/-	Pays 2 LUXEMBOUR G +/-	Pays 3 ESPAGNE +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	3 580,50	3 544,80	35,70	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	3 580,50					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	53,15	0,00	0,00	0,00	53,15
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	53,15

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	53,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	53,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	1 812,63
Total des créances		1 812,63
Dettes		
	Achats à règlement différé	1 879,58
	Rachats à payer	3 965,76
	Frais de gestion fixe	7 743,40
Total des dettes		13 588,74
Total des créances et des dettes		-11 776,11

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	130 932,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,39
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables**D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-30 930,21
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-30 930,21
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-30 930,21

Part MAM FRANCE RELANCE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-30 930,21
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-30 930,21
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-30 930,21
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-30 930,21
Total	-30 930,21
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-539 850,59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-539 850,59
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-539 850,59

Part MAM FRANCE RELANCE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-539 850,59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-539 850,59
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-539 850,59
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-539 850,59
Total	-539 850,59
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			3 580 495,93	98,86
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 580 495,93	98,86
Assurance			129 420,00	3,57
COFACE SA	EUR	9 000	129 420,00	3,57
Biens de consommation durables			164 887,50	4,55
HEXAOM	EUR	2 350	62 040,00	1,71
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	3 150	102 847,50	2,84
Composants automobiles			60 180,00	1,66
OPMOBILITY	EUR	6 000	60 180,00	1,66
Conglomérats industriels			23 840,00	0,66
FIGEAC-AERO	EUR	4 000	23 840,00	0,66
Construction et ingénierie			20 000,00	0,55
WAGA ENERGY SA	EUR	1 250	20 000,00	0,55
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			78 460,00	2,17
ESKER SA	EUR	175	45 640,00	1,26
PULLUP ENTERTAINMENT	EUR	500	11 200,00	0,31
VALNEVA SE	EUR	10 000	21 620,00	0,60
Distribution spécialisée			70 300,00	1,94
PLANISWARE SA	EUR	2 500	70 300,00	1,94
Electronique de bureau			96 600,00	2,67
74SOFTWARE SA	EUR	3 500	96 600,00	2,67
Equipements électriques			61 315,00	1,69
ENTECH SACA	EUR	7 250	43 355,00	1,19
GERARD PERRIER ELECTRIC	EUR	200	17 960,00	0,50
Equipements et fournitures médicaux			17 420,00	0,48
GUERBET	EUR	650	17 420,00	0,48
Equipements et instruments électroniques			162 529,00	4,49
EKINOPS	EUR	5 500	20 460,00	0,56
VUSIONGROUP	EUR	670	119 059,00	3,29
WE CONNECT	EUR	1 300	23 010,00	0,64
Equipements et produits de loisirs			20 200,00	0,56
CATANA GROUP	EUR	4 000	20 200,00	0,56
Hôtels, restaurants et loisirs			114 893,00	3,17
CIE DES ALPES	EUR	3 100	46 996,00	1,30
PIERRE & VACANCES	EUR	23 000	34 822,00	0,96
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	225	33 075,00	0,91
Immobilier			19 800,00	0,55
2CRSI SA	EUR	5 000	19 800,00	0,55
Industrie aérospatiale et défense			29 145,00	0,80
EXOSENS SAS	EUR	1 500	29 145,00	0,80

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels			508 110,00	14,06
GETLINK SE	EUR	6 500	100 132,50	2,76
IT LINK PARIS	EUR	800	20 320,00	0,56
LECTRA	EUR	2 750	71 500,00	1,97
SIDETRADE	EUR	610	136 640,00	3,81
STREAMWIDE	EUR	1 200	37 680,00	1,04
SWORD GROUP	EUR	1 000	35 700,00	0,99
TARKETT	EUR	4 000	42 000,00	1,16
VICAT	EUR	1 750	64 137,50	1,77
Logiciels et services internet			27 200,00	0,75
ATEME SA	EUR	5 000	27 200,00	0,75
Machines			350 664,50	9,68
ARCURE SA	EUR	13 500	61 560,00	1,70
BOA CONCEPT SACA	EUR	2 500	43 125,00	1,19
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	1 200	20 832,00	0,58
MANITOU BF	EUR	2 000	33 560,00	0,93
PRODWAYS GROUP SA	EUR	42 500	25 457,50	0,70
STIF SA	EUR	2 250	59 400,00	1,64
VALLOUREC SA	EUR	6 500	106 730,00	2,94
Marches de capitaux			40 237,50	1,11
BOURSE DIRECT	EUR	9 250	40 237,50	1,11
Media			177 614,00	4,90
ABONNEMENT DUREE ADLPARTNER	EUR	500	17 850,00	0,49
HOPSCOTCH GROUPE SA	EUR	4 000	71 200,00	1,97
IPSOS	EUR	1 700	78 064,00	2,15
NRJ GROUP	EUR	1 500	10 500,00	0,29
Métaux et minerais			25 440,00	0,70
JACQUET METALS SA	EUR	1 500	25 440,00	0,70
Ordinateurs et périphériques			71 680,00	1,98
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLO	EUR	1 000	15 400,00	0,43
QUADIENT SA	EUR	3 000	56 280,00	1,55
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			14 140,00	0,39
GENFIT	EUR	4 000	14 140,00	0,39
Pétrole et gaz			37 940,00	1,05
ESSO STE ANONYME FRANCAISE	EUR	350	37 940,00	1,05
Produits chimiques			101 760,00	2,81
ROBERTET SA	EUR	120	101 760,00	2,81
Produits pharmaceutiques			71 842,50	1,98
VETOQUINOL SA	EUR	600	44 940,00	1,24
VIRBAC SA	EUR	85	26 902,50	0,74
Produits pour l'industrie du bâtiment			20 068,00	0,55
ODYSSEE TECHNOLOGIES	EUR	1 384	20 068,00	0,55
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			10 022,25	0,28
S.O.I.T.E.C.	EUR	115	10 022,25	0,28

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux entreprises			367 005,00	10,13
DELTA PLUS GROUP	EUR	200	11 160,00	0,31
DERICHEBOURG	EUR	9 000	48 195,00	1,33
ELIOR GROUP	EUR	20 000	56 320,00	1,55
GL EVENTS	EUR	2 750	50 600,00	1,40
MEDINCELL SA	EUR	6 000	99 720,00	2,75
SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	1 300	101 010,00	2,79
Services clientèle divers			57 293,98	1,58
M2I	EUR	14 843	57 293,98	1,58
Services de télécommunication diversifiés			54 950,00	1,52
COGELEC	EUR	3 500	54 950,00	1,52
LET'S GOWEX S.A	EUR	99	0,00	0,00
Services financiers diversifiés			95 041,20	2,62
ABC ARBITRAGE	EUR	12 000	57 480,00	1,58
GROUPE TERA	EUR	6 248	11 871,20	0,33
SMCP SA	EUR	7 000	25 690,00	0,71
Services liés aux technologies de l'information			130 462,50	3,60
AUBAY	EUR	1 200	54 000,00	1,48
INFOTEL	EUR	600	25 920,00	0,72
NEURONES	EUR	1 150	50 542,50	1,40
Sociétés commerciales et de distribution			54 075,00	1,49
THERMADOR GROUPE	EUR	750	54 075,00	1,49
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			72 160,00	1,99
STEF	EUR	550	72 160,00	1,99
Soins et autres services médicaux			18 037,50	0,50
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	750	18 037,50	0,50
Technologies des soins de santé			55 312,50	1,53
EQUASENS	EUR	1 250	55 312,50	1,53
Transport routier et ferroviaire			113 850,00	3,14
ID LOGISTICS GROUP	EUR	300	113 850,00	3,14
Vente par correspondance			36 600,00	1,01
BILENDI	EUR	2 000	36 600,00	1,01
Total			3 580 495,93	98,86

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	3 580 495,93
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	54 964,95
Autres passifs (-)	-13 588,74
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	3 621 872,14

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part MAM FRANCE RELANCE C	EUR	146 847,567	24,66

MAM FRANCE RELANCE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	6 456 793,12	8 324 224,59
Actions et valeurs assimilées	6 456 793,12	8 324 224,59
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 456 793,12	8 324 224,59
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	54 773,13
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	54 773,13
COMPTES FINANCIERS	147 978,38	27 313,15
Liquidités	147 978,38	27 313,15
TOTAL DE L'ACTIF	6 604 771,50	8 406 310,87

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 451 940,42	8 974 382,02
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-812 740,21	-446 032,69
Résultat de l'exercice (a,b)	-46 652,25	-138 634,62
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	6 592 547,96	8 389 714,71
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	12 223,54	16 596,16
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	12 223,54	16 596,16
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	6 604 771,50	8 406 310,87

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 774,43	550,52
Produits sur actions et valeurs assimilées	114 894,73	87 678,33
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	-2 540,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	121 669,16	85 688,85
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	1 584,20
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	1 584,20
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	121 669,16	84 104,65
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	174 801,60	226 376,21
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-53 132,44	-142 271,56
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	6 480,19	3 636,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-46 652,25	-138 634,62

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

La ligne d'actions LETS GOWEX (ES0158252033) représentant 0,00% de l'actif net au 29/12/2023 est valorisée à 0 depuis le 07/04/2016 sur instruction de la société de gestion.

La cotation de ces titres est interrompue depuis le 02/07/2014.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000970923 - Part MAM FRANCE RELANCE C : Taux de frais maximum de 2,392% TTC déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts MAM FRANCE RELANCE C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	8 389 714,71	11 234 425,77
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	39 100,25	954 978,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 327 948,17	-1 037 234,67
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	775 526,10	1 253 939,91
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 576 840,47	-1 573 309,73
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-103 780,78	-134 309,74
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	449 908,76	-2 166 503,80
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>180 966,17</i>	<i>-268 942,59</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>268 942,59</i>	<i>-1 897 561,21</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-53 132,44	-142 271,56
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	6 592 547,96	8 389 714,71

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 978,38	2,24
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	147 978,38	2,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	12 223,54
TOTAL DES DETTES		12 223,54
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-12 223,54

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 353,990	39 100,25
Parts rachetées durant l'exercice	-46 365,891	-1 327 948,17
Solde net des souscriptions/rachats	-45 011,901	-1 288 847,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	229 475,342	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	174 801,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,39
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-46 652,25	-138 634,62
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-46 652,25	-138 634,62

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-46 652,25	-138 634,62
Total	-46 652,25	-138 634,62

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-812 740,21	-446 032,69
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-812 740,21	-446 032,69

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-812 740,21	-446 032,69
Total	-812 740,21	-446 032,69

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	7 395 492,06	7 908 473,61	11 234 425,77	8 389 714,71	6 592 547,96
Nombre de titres	266 795,902	242 196,003	278 392,168	274 487,243	229 475,342
Valeur liquidative unitaire	27,71	32,65	40,35	30,56	28,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,27	0,29	7,36	-1,62	-3,54
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,33	-0,47	-0,62	-0,50	-0,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
LET'S GOWEX S.A	EUR	99	0,00	0,00
TOTAL ESPAGNE			0,00	0,00
FRANCE				
ABC ARBITRAGE	EUR	10 000	48 050,00	0,73
ABONNEMENT DUREE ADLPARTNER	EUR	3 500	103 250,00	1,56
AXWAY SOFTWARE	EUR	1 750	46 200,00	0,70
BIOSYNEX	EUR	8 500	70 975,00	1,08
BOIRON SA	EUR	600	24 132,00	0,36
BORDAS UV GERMI SA	EUR	5 000	17 600,00	0,27
CARBIOS	EUR	7 167	201 034,35	3,05
CLASQUIN	EUR	1 050	129 675,00	1,97
CROSSJECT	EUR	12 500	62 125,00	0,94
DELFINING INDUSTRY	EUR	1 000	49 300,00	0,75
DELTA PLUS GROUP	EUR	1 225	94 815,00	1,43
EKINOPS	EUR	28 500	167 010,00	2,53
ENTECH SACA	EUR	5 500	49 500,00	0,75
Equasens	EUR	1 800	109 980,00	1,67
ESI GROUP	EUR	450	69 300,00	1,05
ESKER SA	EUR	1 200	191 520,00	2,91
EUROBIO-SCIENTIFIC SA	EUR	8 500	139 910,00	2,12
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	11 800	227 740,00	3,45
FOCUS ENTERTAINMENT SA	EUR	2 000	31 120,00	0,47
FORSEE POWER PROM-W/I	EUR	13 000	33 865,00	0,51
FRANCOIS FRERES	EUR	4 700	211 030,00	3,20
GENFIT	EUR	20 000	70 800,00	1,08
GL EVENTS	EUR	6 500	127 530,00	1,94
GROUPE TERA	EUR	9 500	36 100,00	0,55
GUERBET	EUR	2 500	48 750,00	0,74
HERIGE ACT	EUR	750	24 750,00	0,38
HEXAOM SA	EUR	2 500	48 750,00	0,74
HOPSCOTCH GROUPE SA	EUR	4 000	76 400,00	1,16
HUNYVERS	EUR	2 000	28 000,00	0,43
HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS	EUR	2 000	34 760,00	0,52
INFOTEL	EUR	2 550	135 150,00	2,05
IT LINK PARIS	EUR	4 000	117 200,00	1,78
KALRAY SADIR	EUR	1 550	32 162,50	0,48
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	5 550	167 055,00	2,53
KUMULUS VAPE	EUR	2 500	19 650,00	0,30
LACROIX	EUR	1 350	40 230,00	0,61
LA FRANCAISE DE LENERGIE	EUR	5 200	266 240,00	4,04
LAURENT-PERRIER GROUP	EUR	1 000	121 000,00	1,83
M2I	EUR	14 843	55 512,82	0,85
MAUREL & PROM	EUR	20 500	124 845,00	1,90
MEDINCELL SA	EUR	2 500	18 000,00	0,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MEMSCAP SA	EUR	43 000	258 860,00	3,93
NACON SA	EUR	10 000	16 680,00	0,25
NETGEM SA	EUR	40 000	40 000,00	0,61
NRJ GROUP	EUR	10 000	73 400,00	1,11
OMER-DECUGIS & CIE SACA	EUR	14 340	59 224,20	0,90
PERRIER INDUSTRIE (GERARD)	EUR	1 150	114 770,00	1,74
PISCINES DESJOYAUX	EUR	6 328	102 513,60	1,56
PLASTIQUES VAL LOIRE	EUR	12 500	46 125,00	0,70
REORLD MEDIA	EUR	12 500	44 500,00	0,68
ROBERTET	EUR	240	199 200,00	3,02
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	2 650	291 500,00	4,42
SIDETRADE	EUR	1 000	162 000,00	2,46
SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE	EUR	2 850	198 930,00	3,02
SOGECLAIR	EUR	2 000	36 700,00	0,56
STIF	EUR	5 000	35 850,00	0,54
THERMADOR GROUPE	EUR	1 400	118 300,00	1,80
TRIGANO SA	EUR	200	29 660,00	0,45
VALBIOTIS SAS	EUR	8 000	40 000,00	0,61
VALNEVA SE	EUR	35 000	165 200,00	2,50
VETOQUINOL	EUR	1 675	171 520,00	2,60
VISIATIV (VISIATIV SA) CW 14-06-24	EUR	130	104,00	0,00
VISIONED GROUP	EUR	475 000	134 425,00	2,04
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	725	93 525,00	1,42
WAGA ENERGY SA W/I	EUR	77	1 959,65	0,03
WE CONNECT	EUR	10 000	150 000,00	2,27
WEDIA	EUR	3 200	78 080,00	1,18
TOTAL FRANCE			6 334 043,12	96,08
LUXEMBOURG				
ABIVAX SA	EUR	12 500	122 750,00	1,86
TOTAL LUXEMBOURG			122 750,00	1,86
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			6 456 793,12	97,94
TOTAL Actions et valeurs assimilées			6 456 793,12	97,94
Dettes			-12 223,54	-0,18
Comptes financiers			147 978,38	2,24
Actif net			6 592 547,96	100,00

Parts MAM FRANCE RELANCE C	EUR	229 475,342	28,72
-----------------------------------	------------	--------------------	--------------